

# Enjeux et défis liés au contrôle de l'espace et à la gouvernance du territoire

Dr Abdoul Karim Saidou, politologue, Enseignant-chercheur,  
Université Ouaga 2, e-mail: [akarims40@yahoo.fr](mailto:akarims40@yahoo.fr)

Colloque sur la radicalisation et l'extrémisme violent,  
Ouagadougou, 24 juillet 2017

# Plan de la présentation

- ✓ Introduction
- ✓ La crise du monopole étatique comme reflet de la tension entre Etat et sociétés
- ✓ Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures
- ✓ De la nécessaire refondation de l'Etat
- ✓ Perspectives: vers le spectre de la recolonisation?

# Introduction

- Avec la montée des groupes terroristes et l'essor du crime organisé, la sécurité s'impose aujourd'hui comme une des priorités des Etats africains.
- Les Etats de la zone sahélo-saharienne sont d'autant plus menacés qu'ils font face à la prolifération de groupes terroristes accélérée par la chute du régime Kaddafi en 2011.
- Ces défis posent la problématique du contrôle du territoire. Le territoire est consubstantiel à la notion d'Etat.

# Introduction

- Le territoire est donc l'espace où s'appliquent les règles juridiques édictées par la puissance publique. Cet espace est constitué de trois dimensions : sol, sous-sol, espace aérien.
- Le territoire est « le domaine de la validité spatiale des normes juridiques ».
- La sécurité exige nécessairement un contrôle strict du territoire, et devant les difficultés liées à cette fonction régaliennne, de nouvelles approches méritent d'être développées

# Introduction

- Quel type d'Etat face à ces nouvelles menaces sécuritaires ?
- Quel type de gouvernance face à l'incapacité de l'Etat à asseoir son autorité sur l'ensemble de son territoire ?
- Quelle analyse des réponses à la crise?

# Introduction

- 1) D'abord, l'analyse de l'Etat post colonial en Afrique qui indique son incapacité à accomplir ses missions, sinon sa faillite.
- 2) Ensuite, l'analyse montre que plusieurs réponses ont été développées par différents acteurs face à cette crise de l'Etat.
- 3) Enfin, la réflexion sur les perspectives suggère une nécessaire refondation de l'Etat dans le cadre de l'intégration régionale.

- **La crise du monopole étatique comme reflet de la tension entre Etat et sociétés**

# La crise du monopole étatique comme reflet de la tension entre Etat et sociétés

- Selon Max Weber, l'État est « une entreprise politique de caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès dans l'application des règlements le monopole de la violence légitime ».
- Le pouvoir de l'Etat s'est développé à partir d'un certain nombre de monopoles, c'est-à-dire d'activités que lui seul peut exercer.



# La crise du monopole étatique comme reflet de la tension entre Etat et sociétés

- ✓ Le monopole militaire grâce auquel l'Etat contrôle et réglemente l'usage de la violence par lui-même et par les autres acteurs;
- ✓ Le monopole de la production des lois que nul n'est censé ignorer et auquel tout le monde doit se soumettre ;
- ✓ Le monopole fiscal : seul l'Etat peut exiger une contribution financière de la part de la population sans aucune contrainte immédiate ;
- ✓ Le monopole judiciaire : seul l'Etat est habilité à juger et punir ;

# La crise du monopole étatique comme reflet de la tension entre Etat et sociétés

- Mais dans quelle mesure les Etats africains exercent-ils ces monopoles sur leurs territoires ?
- Il est clair qu'en raison du faible maillage sécuritaire et administratif qu'on observe dans la plupart des Etats sahélo-sahariens, l'Etat ne peut remplir ses fonctions régaliennes
- Emergence des acteurs concurrents: groupes terroristes, milices d'autodéfense, entreprises criminelles, etc.
- Cette défiance contre l'Etat reflète en réalité la crise de légitimité profonde qui le caractérise.

- **Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures**

# Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures

« ...la faillite de l'État postcolonial traduit une mise en cause du « vouloir vivre ensemble », une crise de sens et de dessein. Il existe un désaccord abyssal entre les nations (ou ethnies) et les citoyens, sur les valeurs fondamentales de la collectivité : définition d'une société de liberté, d'un pouvoir réellement consenti et partagé, d'un droit perçu comme naturel. L'articulation entre État et société apparaît conflictuelle depuis que les sociétés plurinationales n'ont survécu à l'anéantissement de leur modèle d'État que pour être soumises à une caricature de celui de l'Occident ».

Mwayila Tshiyembe

# Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures

- **Les réponses communautaires**
- Si la création des groupes d'autodéfense a permis de réduire l'insécurité, ces acteurs constituent une menace pour la cohésion sociale à cause de leur caractère identitaire.
- Ces groupes, tout en réduisant le banditisme, secrète d'autres formes d'insécurité, notamment l'insécurité juridique, physique, politique, sociale, etc.

# Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures

- **Les réponses étatiques**
- Deux tendances
  - ✓ approches universalistes: politiques de sédentarisation des nomades
  - ✓ approches pragmatiques: écoles nomades, discrimination positive, etc.

# Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures

- **Les réponses interétatiques**
- UA, CEDEAO, G5 Sahel, l'autorité du Liptako Gourma
- La création du G5 Sahel soulève de nombreuses interrogations :
  - ✓ pourquoi le Sénégal, le Nigéria, l'Algérie ne sont-ils pas membres ?
  - ✓ A quoi renvoie géographiquement le concept de Sahel ?
  - ✓ Quelle cohérence avec l'architecture sécuritaire de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Autorité du Liptako-Gourma ?
  - ✓ Va-t-on vers un affaiblissement de la CEDEAO?

# Les réponses à la crise : des logiques endogènes aux interventions extérieures

- **Les réponses internationales**
- l'adoption d'une stratégie Sahel de l'Union européenne (EU), la nouvelle alliance entre la France, l'Allemagne et l'UE
- « la double dépendance du Sahel sur le plan de la sécurité et du financement du développement reflète une tendance plus préoccupante : un affaiblissement sans précédent des organisations régionales africaines sur fond de crise profonde de leadership et de manque de vision au niveau des Etats de la région ».
- Gilles Yabi, « Le spectre de la fragmentation de l'Afrique de l'ouest et de recolonisation du Sahel », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 21 juillet 2017.



- **De la nécessaire refondation de l'Etat**

# Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences ?

- Aucun Etat n'est pas en mesure de faire face aux menaces sécuritaires dans la région au regard du caractère global des défis liés au terrorisme ;
- Les armées africaines ne sont pas outillées pour répondre à ces nouvelles menaces ;
- La plupart des Etats au ne peuvent pas asseoir leur souveraineté sur l'ensemble de l'espace censé être sous leur contrôle ;
- Le bilan de la coopération militaire entre l'Afrique et les puissances occidentales reste mitigé ; il semble renforcer la dépendance politique des Etats africains,
- Le fossé entre l'Etat et les communautés se creusent de plus en plus, l'allégeance à l'Etat tend à s'effriter.

# Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences ?

- La crise de l'Etat n'est pas une simple crise du monopole militaire, mais aussi et surtout une crise de légitimité :
- « Instability is the result of a sedimentation of problems, of which violent extremism is only the most recent layer. An important issue here is the challenges to the legitimacy of the state, owing to the blunders of the security forces and the perceived corruption of government agents, which contrasts with the poor delivery of basic services”
- ISS, “Challenges and opportunities for the G5 Sahel force”, 7 July 2017, [www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)

# Que faire ?

- La réflexion sur l'avenir de l'Etat africain doit s'inscrire dans le cadre global de la théorie de l'intégration.
- Il s'agit d'accélérer le processus d'intégration pour aller vers une solution fédérale en Afrique de l'ouest.
- Cela devra commencer par les questions sécuritaires avec la création d'une armée et d'une école de guerre régionales

# Que faire ?

- En attendant la concrétisation de ce processus, la création d'une force multinationale régionale semble une option pertinente.
- Cependant, il est impératif que cette force soit financée entièrement par les Etats africains.
- Le financement extérieur est un instrument de contrôle des politiques sécuritaires des Etats africains, et tend à déresponsabiliser l'Afrique dans la gestion de ses propres affaires.

# Que faire ?

- « In order to stop insecurity in the Sahel, particularly in the Liptako-Gourma, it is necessary to redefine the state's presence there. This can only be done through a new social contract between communities and the state that restores the state's relevance through its providing basic services adapted to the diversity of this region, populated by both nomads and pastoralists”.
- ISS, “Liptako-Gourma : epicentre of the Sahel crisis ?”, 30 June 2017, [www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)

# Que faire ?

- La mise en place des nouvelles unités de sécurité fondées sur les pratiques locales et composées de ressortissants des localités en question, à l'exemple des unités sahariennes de sécurité (USS) créées au Niger à l'issue des rébellions armées des années 1990.
- Pourquoi par exemple le Burkina ne créerait-il pas une police communautaire en s'appuyant sur les groupes d'autodéfense ?

# Que faire ?

- La mise en place des politiques d'égalité des chances pour réduire les déséquilibres socio-économiques entre les territoires ;
- il s'agit ici d'éviter de créer des « ghettos régionaux » dans le même pays en prenant des mesures volontaristes et incitatives pour booster le développement des régions déshéritées;
- Exemples: Les politiques économiques pour le nord (Mali, Niger), le programme économique d'urgence pour le Sahel (Burkina)



# Que faire ?

- La refondation du système éducatif pour l'adapter aux réalités locales en intégrant par exemple les langues locales et adaptant le contenu des formations à l'économie locale.
- Par exemple, qu'est-ce que le système éducatif actuel offre aux éleveurs nomades comme perspective de formation ?

# Que faire ?

- Le renforcement des mécanismes endogènes de prévention, de gestion des conflits et consolidation de la cohésion communautaires,
- Cela peut se faire en encourageant les initiatives telles que celle de l'Union fraternelle des croyants de Dori au Burkina Faso et toutes les pratiques de dialogue interreligieux dans les pays du Sahel

# Que faire ?

- L'adaptation du système de gouvernance locale aux réalités culturelles locales, en remplaçant par exemple l'élection par le principe du consensus ;
- il s'agit de faire en sorte que la décentralisation se fonde non pas sur la compétition partisane mais sur une approche communautaire ;

# Que faire ?

- La réforme du système judiciaire est indispensable. Que signifie une condamnation avec sursis en haoussa ou en fulfulde ? Est-ce que la présomption d'innocence fait sens chez les populations locales ?
- Il importe de s'inspirer des systèmes traditionnels pour régler certains délits mineurs. Pour un vol de chèvre dans un village, doit-on parcourir des kilomètres pour rencontrer le juge et entrer dans des procédures complexes ?
- A ce titre, le recours du droit coutumier au Niger semble une approche pragmatique à consolider.

# Que faire ?

- L'étude de la question fédérale comme option politique pour refonder l'Etat dans les pays tels que le Niger, le Mali et le Tchad. Est-il en effet réaliste de régenter Diffa à partir de Niamey, ou Kidal à partir de Bamako ?
- Entre le niveau central et le niveau local, lequel est mieux adapté pour répondre aux crises actuelles ?
- La solution fédérale ne peut être envisagée qu'une fois résolue la question de l'armée nationale.

- **Eviter le spectre de la recolonisation : « On ne développe pas, on se développe »**

# Eviter le spectre de la recolonisation : « On ne développe pas, on se développe »

- Les défis sécuritaires auxquels l'Afrique est confrontée appellent à une refondation de l'Etat pour le réconcilier avec les communautés et en faire un instrument au service de celles-ci.
- Il s'agit d'une rupture paradigmatique qui doit conduire à reformer la gouvernance dans toutes ses dimensions, juridiques, économiques, culturelles, politiques, sécuritaires.
- Sans cette approche holistique et endogène, les réponses aux défis sécuritaires seront vouées à l'échec.

# Eviter le spectre de la recolonisation : « On ne développe pas, on se développe »

- Sans une approche régionale et entièrement contrôlée par les Africains, il est illusoire d'aboutir à des ruptures paradigmatiques.
- Une réflexion profonde mérite d'être lancée sur la cohérence des stratégies en concurrence dans la zone sahélo-saharienne : celles de l'Union africaine, de la CEDEAO, du G5 Sahel, de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis, etc.
- Selon Seidik Abba, « il existe pas moins de quatorze stratégies différentes en faveur de la région. Avec chacune son « envoyé spécial », ses bureaux de grand standing, son parc automobile et sa bureaucratie ».



# Eviter le spectre de la recolonisation : « On ne développe pas, on se développe »

- Le caractère global de la menace terroriste exige certes des actions coordonnées entre l'Afrique et les puissances occidentales, mais cette coopération semble de nos jours transformée en une captation de souveraineté, qui laisse peu de marge de manœuvre aux Etats africains.
- Ceux-ci ont du mal à maîtriser l'agenda de leurs politiques publiques de sécurité.
- Lorsque la lutte contre le terrorisme sert de justification à la poursuite d'intérêts impérialistes, il est légitime de s'interroger sur la pertinence des approches sécuritaires actuelles qui renforcent la dépendance de l'Afrique à l'égard des puissances occidentales dans un monde où seuls prévalent les intérêts...

- **Merci de votre aimable attention**